

CONSEIL MUNICIPAL

26 MARS 2018

L'an deux mil dix-huit, le 26 mars, le Conseil Municipal de Fougeré, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Jean-Marie CHABOT, Maire de Fougeré.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 20 mars 2018

Etaient présents : Mmes et MM. CHABOT, FRAPPIER, TOURANCHEAU, GUIBERT, SERIN, MENANTEAU, HERBRETEAU, HERBRETEAU, CHAMPIN, DELAUNAY, BIRONNEAU, GUILLET.

Absents : Alix ROBET a donné procuration à Edwige CHAMPIN
 Ludovic BOUNAUDET

Secrétaire de séance : Dominique HERBRETEAU

Affiché et transmis au contrôle de légalité le 28/03/2018

~~~~~

Le Conseil Municipal approuve le procès-verbal de la réunion précédente

~~~~~

BUDGET PRIMITIF 2018 (2018-03-01)

A l'unanimité, le Conseil Municipal vote le Budget Primitif 2018 de la Commune qui s'élève à :

	DÉPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	909.105,11 €	909.105,11 €
INVESTISSEMENT	693.947,11 €	693.947,11 €

~~~~~

### **BUDGET PRIMITIF 2018 LOTISSEMENT L'ORÉE DU BOIS 4 (2018-03-02)**

A l'unanimité, le Conseil Municipal vote le Budget Primitif 2018 du Lotissement « l'Orée du Bois 4 » qui s'élève à :

|                | DÉPENSES     | RECETTES     |
|----------------|--------------|--------------|
| FONCTIONNEMENT | 411.709,40 € | 411.709,40 € |
| INVESTISSEMENT | 200.000,00 € | 200.000,00 € |

~~~~~

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2018 (2018-03-03)

Après avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal propose le maintien des taux d'imposition et vote pour l'année 2018 les taux suivants :

Taxe d'habitation	:	16,34 %
Foncier Bâti	:	15,46 %
Foncier non Bâti	:	38,80 %

VOTE DES SUBVENTIONS 2018 (2018-03-04)

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal vote, à l'unanimité, les subventions indiquées ci-dessous, pour l'année 2018 :

BENEFICIAIRES	MONTANTS
Batterie Fanfare Saint Joseph - La Chaize le Vicomte	100 €
Amicale des Sapeurs-Pompiers de La Chaize le Vicomte	100 €
CCAS (pour subventions œuvres sociales et humanitaires)	4.000 €

SUBVENTION 2018 A FAMILLES RURALES - RESTAURATION SCOLAIRE (2018-03-05)

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance de ces éléments et en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Vote une subvention de 36.000 € à Familles Rurales Fougeré pour la restauration scolaire, au titre de l'année 2018.
- Précise que cette somme a été ou sera versée de la manière suivante :
 - ✓ 15.000 € versés en janvier 2018
 - ✓ 10.500 € en avril 2018
 - ✓ 10.500 € en juin 2018.

SUBVENTION 2018 AU GROUPEMENT FAMILLES RURALES ACCUEIL DE LOISIRS (2018-03-06)

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance de ces éléments et en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Vote une subvention de 55.850 € au Groupement Familles Rurales Fougeré-Thorigny, au titre de l'année 2018,
- Précise que cette somme a été ou sera versée de la manière suivante :
 - ✓ 17.000 € versés en janvier 2018
 - ✓ 13.000 € début avril 2018
 - ✓ 13.000 € début juin 2018

- ✓ 12.850 € début août 2018.

~~~~~

#### SUBVENTION POUR CLASSE DE DÉCOUVERTE A L'ECOLE PUBLIQUE (2018-03-07)

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- ♦ Décide d'attribuer une subvention de 35 € par élève pour la classe découverte de 5 jours,
- ♦ Décide que cette subvention sera attribuée pour les élèves participant à cette classe de découverte (la liste des élèves ayant participé devra être fournie à l'issue du séjour).

~~~~~

AMÉNAGEMENT DES PARKINGS PLACE DE L'ÉGLISE ET SALLE POLYVALENTE (2018-03-08)

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité,

- Emet un avis favorable à la réalisation des travaux d'aménagement des parkings sus-indiqués,
- Sollicite l'aide du Département dans le cadre du Contrat Vendée Territoire
- Sollicite l'aide de la Région : Fonds Régional de Développement des Communes du Pacte Régional pour la Ruralité
- Arrête de la manière suivante le plan de financement de cette opération :
 - ✓ Subvention du Conseil Départemental (contrat Vendée Territoires) ... 57.187,50 €
 - ✓ Subvention Fonds Régional de Développement des Communes.....20.000 €
 - ✓ DETR pour cheminements doux et accessibilité PMR Place de l'Eglise 10.000 €
 - ✓ Autofinancement (le solde) 50.062,50 €

~~~~~

#### TRAVAUX DE PEINTURE EXTERIEURE BATIMENTS COMMUNAUX (RESTAURANT SCOLAIRE, FOYER DES JEUNES ET LOCAL DE RANGEMENT MAIRIE)

##### CHOIX DE L'ENTREPRISE (2018-03-09)

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Décide de confier la réalisation des travaux de peinture extérieure des bâtiments communaux (Restaurant scolaire, Foyer des jeunes et local de rangement mairie) à l'entreprise AUX COULEURS DES 4 « CHEMIN », la mieux-disante, pour un montant de 7.189,15 € HT soit 8.626,98 € TTC

~~~~~

TRAVAUX DE PEINTURE INTERIEURE BATIMENTS COMMUNAUX
(MAIRIE ET ANCIENNE BIBLIOTHEQUE) - CHOIX DE L'ENTREPRISE (2018-03-10)

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Décide de confier la réalisation des travaux de peinture intérieure des bâtiments communaux (Mairie et ancienne bibliothèque) à l'entreprise VEQUAUD BERNARD, la mieux-disante, pour un montant de 6.260,80 € HT soit 7.512,96 € TTC.

~~~~~

**LOTISSEMENT « L'OREE DU BOIS 4 » (2018-03-11)**  
**AUTORISATION DE SIGNATURE DES CONVENTIONS ET DOCUMENTS LIÉS AU DOSSIER**

Le Conseil Municipal est invité à autoriser Monsieur le Maire à signer les différentes conventions et documents liés à ce dossier.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Autorise Monsieur le Maire à signer les différentes conventions et documents liés à ce dossier.

~~~~~

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS (2018-03-12)
SUPPRESSION D'UN POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE A 30 HEURES
CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE A TEMPS COMPLET

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré,

- Décide la suppression du poste d'Adjoint Administratif Principal de 1^{ère} classe à 30 heures par semaine à compter du 1^{er} avril 2018
- Décide la création d'un poste d'Adjoint Administratif Principal de 1^{ère} classe à temps complet à compter du 1^{er} avril 2018

~~~~~

**DÉMATÉRIALISATION DES ACTES BUDGETAIRES (2018-03-13)**

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant N°2 à la convention pour la transmission électronique des actes au représentant de l'Etat afin de pouvoir transmettre les documents budgétaires de la collectivité.

~~~~~

PROGRAMME VOIRIE 2018 (2018-03-14)

Suite à l'estimation des travaux de voirie effectuée par le Cabinet GEOUEST, le conseiller municipal délégué à la voirie a présenté le programme de voirie 2018.

En travaux d'investissement :

- 1 - SECTEUR A : Les Mares (CR dit de Buchignon - du CD 60 vers Noailles) Monocouche
- 2 - SECTEUR B : route du bourg en direction de la Pelonnière (VC 109) Compomac

En travaux de fonctionnement :

- Les travaux de point à temps

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Emet un avis favorable aux travaux de voirie indiqués ci-dessus,
- Charge le Cabinet GEOUEST de lancer une consultation pour les travaux concernés.

~~~~~

**INFOS DIVERSES**

Monsieur le Maire a fait savoir au Conseil Municipal que suite à la demande de l'association « les Copains d'Abord » pour la fête de l'été 2018 qui se déroulera le samedi 7 juillet prochain, il a validé le feu d'artifice auprès de l'entreprise FETES SECRETES, au même tarif que 2017, soit 2.310 € TTC.

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la proposition de la société BERGER LEVRAULT, dans le cadre du projet mutualisé de La Roche Sur Yon Agglomération, pour la Gestion de la Relation Citoyen, pour un montant de 1 638€ TTC. Cette offre est validée.

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la proposition de la société E-COLLECTIVITES VENDEE, proposant une prestation intellectuelle pour la mise en conformité du règlement général sur la protection des données (RGPD), pour un montant de 1 620 € TTC au titre de la prestation initiale. Cette offre est validée.

~~~~~

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits